

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 décembre 2008

LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - (n° 1207)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 139

présenté par  
M. Piron, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 8**

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« comptable et financier »,

les mots :

« de la gestion comptable et financière ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.